

13.09.2012 – 09:30 Uhr

Partenariat de distribution: La Mobilière et CONCORDIA travaillent désormais en collaboration

Lucerne (ots) -

La Mobilière, principale assurance choses et vie risque pur de Suisse, et CONCORDIA, l'une des plus grandes assurances-maladie et accidents du pays, ont conclu un partenariat de distribution sur le marché national. Chacune s'engage ainsi à renvoyer ses clients aux produits de son partenaire, dans un système d'intermédiation réciproque.

La Mobilière et CONCORDIA veulent de la sorte conforter leur position actuelle, déjà solide, sur le marché suisse. Afin de pouvoir fournir à leur clientèle privée une prestation de service complète, elles ont noué un partenariat de distribution, qui prendra effet au 1er janvier 2013. Celui-ci prévoit que la Mobilière redirige ses clients vers les produits d'assurance de base et d'assurance complémentaire de CONCORDIA. En contrepartie, cette dernière renverra sa clientèle aux produits du domaine vie et non-vie de la Mobilière.

À ce sujet, Markus Hongler, CEO de la Mobilière, déclare: «Cette coopération représente une plus-value à la fois pour nos clients et pour nos collaborateurs. Ce sont ici deux partenaires fiables et solides qui ont su s'entendre.» Quant à Nikolai Dittli, CEO de CONCORDIA, il ajoute: «Nous souhaitons offrir à nos clients des avantages toujours plus grands. En leur proposant les très bonnes prestations d'assurance de la Mobilière, nous faisons un nouveau pas dans cette direction.»

La Mobilière est le seul grand groupe d'assurance suisse exclusivement aux mains d'une coopérative, tandis que CONCORDIA a pour structure faîtière une association reconnue d'utilité publique. Lors de divers sondages, toutes deux se sont vues attribuer d'excellentes notes pour ce qui est de la qualité de leurs services, de la confiance qu'elles inspirent et de la propension de leur clientèle à les recommander. Dans presque tous les cas, CONCORDIA dispose d'une agence là où la Mobilière est implantée. Pour toute question touchant à l'assurance ou à la prévoyance ainsi qu'en cas de sinistre, les clients peuvent donc être conseillés de manière personnelle et approfondie directement sur place. Cette coopération repose ainsi également sur la proximité prononcée que les deux assureurs cultivent sciemment avec leur clientèle.

Contact:

Mobiliar
Informations aux médias
Bundesgasse 35, Case postale
3001 Berne
Tél.: +41/31/389'88'44
E-Mail: media@mobi.ch

CONCORDIA
Mark Glutz
Bundesplatz 15, Case postale
6002 Lucerne
Tél.: +41/41/228'01'11
E-Mail: medienanfragen@concordia.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004587/100724724> abgerufen werden.